



FINANCES

Crise sanitaire oblige, il aura fallu attendre le 10 juillet pour que le budget primitif 2020 de la Ville puisse enfin être soumis au conseil municipal, et adopté.

Décryptage de cet acte important de la vie communale, qui traduit les orientations politiques de l'année en cours...

4
ANIMATION
30^{ème} Fête de la nature
dimanche 27 septembre

5
CULTURE
Médiathèque gratuite
pour les Sassenageois

18
PASS'SPORT CULTURE
Pour encourager les enfants
et soutenir les associations

Bellavia

menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Garde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition

Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

Garage Reynaud-Dulaurier

PEUGEOT

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

à SASSENAGE avec terrasse ombragée

Le Tablier Bariolé

Restaurant

Cuisine actuelle et de saison
Ambiance confortable et chaleureuse

Tél. 04 76 56 34 54 - www.letablierbariole.com

OUVERT tous les midis et soirs
sauf samedi midi, dimanche soir, lundi toute la journée, et mercredi soir

Corinne et Gerald Carbone
48, rue François Blumet à Sassenage

GARAGE-AUTO

SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

PRÊT DE VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM

TOP GARAGE

safilaf

GRUPE

Les Allées du Parc
SASSENAGE

**VOTRE NOUVELLE
ADRESSE D'EXCEPTION**

**SUR LES HAUTEURS
DE SASSENAGE...**

Résidence du T2 au T5
à partir de **166 000 €**

Résidence Les Allées du Parc - SASSENAGE

PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1948

Retrouvez l'ensemble de nos Résidences en ISÈRE (38)

04 76 41 49 69 safilaf.com

GRENOBLE

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 24 août

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 31 août

Pharmacie des Cuves,
Place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• lundi 7 septembre

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

• lundi 14 septembre

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua
04 76 26 65 72

• lundi 21 septembre

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• lundi 28 septembre

Pharmacie des Cuves,
Place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

ETAT CIVIL

• NAISSANCES

19/06 Ernest DURAND
21/06 Lyana SERAFIN
01/07 Lison FRECON CIANCI

• MARIAGES

04/07 Ilyesse OUHAB
et KENZA FELLAGUE ARIOUAT
11/07 Robert GOULD
et Marion MASTROMAURO
11/07 Jeremy PASTOREL
et Marjorie BONSIGNORE
01/08 Grégory DEGASPERI-BRETON
et Raphaëlle MOLITOR

• DÉCÈS

20/06 Roger ABOLAFIA
23/06 Nicole REYNAUD
veuve LECORNU
24/06 Eliane SEGARRA
épouse AGULLO
30/06 Tomassa TORRES
04/07 Maurice PRAS
04/07 Nicole MILLET
épouse MOREL
09/07 Henri CASSIGNOL
12/07 Kheira HAOUARI
épouse GHAZALI
23/07 Henrique DA COSTA BARROS
27/07 Marcel FOUNTA

On se dit chaque année que septembre arrive bien vite, et c'est d'autant plus le cas cette fois, car ce n'est finalement pas l'été qui est passé en un éclair, c'est carrément le premier semestre ! Quelle aventure que ce début d'année 2020, et que cette parenthèse estivale était attendue de tous...

Gageons que cette rentrée sera plus sereine, et que la vie pourra reprendre un cours « normal », non sans perdre de vue, malgré tout, que le risque d'une « deuxième vague » n'est pas écarté, voire qu'il se précise.

Verre moitié vide ou moitié plein, tout est une question de point de vue, mais la crise sanitaire pourrait bien nous occuper encore un peu cet automne, ou tout du moins nous préoccuper...

Mais qu'à cela ne tienne, l'épisode printanier a permis, tout du moins localement, d'éprouver la capacité collective à agir, réagir, s'entraider et se prémunir.

Sans présager de ce que sera donc la rentrée sur le plan sanitaire, ce numéro de septembre reprend sa pagination habituelle, hormis l'agenda central qui manque d'événements à promouvoir pour regagner sa place. Et c'est donc avec quelques mois de retard par rapport à une année sans « vague », que le dossier de ce Sassenage en pages est consacré au budget primitif 2020 de la Ville, pour décrypter ce qui se profile financièrement pour l'année, ou tout du moins ce qu'il en reste. L'occasion de revenir plus largement sur le conseil municipal du 10 juillet, certes marqué par son vote, mais aussi par tout ce qu'il convient d'acter administrativement en début de mandat. Autre sujet à l'ordre du jour de cette séance, et au sommaire de ce magazine, la gratuité de la médiathèque l'Ellipse pour tous les Sassenageois à compter du 1^{er} septembre...

Enfin, ne manquez pas de prendre date pour les incontournables Forum des associations, Fête de l'amitié des communautés, Fête de la nature, Journée propre..., pour une rentrée en douceur !

Nous sommes ravis de vous retrouver, et vous souhaitons une excellente reprise.

La rédaction



Tour de France : Sassenage dans la (Grande) boucle médiatique !

Le 14 septembre, tous les médias de France et de Navarre couvrant le Tour de France convergeront vers la halle des sports Jeannie Longo, transformée en centre de presse à l'occasion du passage de l'épreuve dans le secteur.

Cette halte en terre sassenageoise interviendra sur un jour de repos qui sera assurément apprécié des coureurs, en effet programmé entre deux étapes de montagne (« Lyon > Grand Colombier » et « La Tour-du-Pin > Villard-de-Lans »).



Magazine d'informations de la Ville de Sassenage N° 261 septembre 2020

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet
Photos : Service communication, DR, Pixabay - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



30^{ème}

Fête de la Nature

"Prenons-en de la graine"

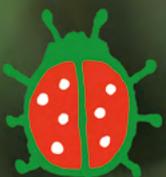
Dimanche 27 septembre

de 11h30 à 17h30

Parc de l'Ovalie, Sassenage

**11h30 : ouverture officielle de la manifestation
Animations et petite restauration proposées tout
au long de la journée**

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur



Environnement
Nature
Sassenage



Médiathèque **gratuite** pour les Sassenageois



L'ordre du jour du conseil municipal du 10 juillet était dense, comptant pas moins de vingt-huit délibérations, essentiellement budgétaires — il était temps de voter le budget primitif 2020 ! — ou liées au début de ce mandat, et donc très administratives. Il y avait donc de quoi lire !

Et parmi cette profusion de pages, il était justement question de lecture avec la délibération n°25, affichant la volonté de la Ville de rendre l'accès à la médiathèque l'Ellipse totalement gratuit pour tous les Sassenageois, à compter du 1^{er} septembre. « Rendre la lecture publique accessible à tous gratuitement était une promesse de campagne, introduit Michel Vendra, adjoint délégué aux associations, au sport et à la

culture, qu'il nous importait de concrétiser rapidement, d'où cette délibération glissée, comme quelques rares autres, parmi les nombreuses désignations que la Ville était appelée à acter prioritairement. »

Et de présenter la médiathèque comme un espace déclinant la lecture pour tous les âges, tous les goûts, à travers tous les styles littéraires, en évoquant aussi, plus largement, ses autres atouts : « Elle est également au service de nombreuses autres facettes de cette culture pour tous qui nous est chère ». Ainsi, elle est un espace image et son, un fonds de ressources numériques via la numothèque métropolitaine, qui permet un accès facilité à des livres à télécharger, des musiques, des films, de la

presse, ou encore des cours d'auto-formation consultables en ligne...

Plus largement, elle est un lieu d'échanges, d'expression, de détente et d'animation (grainothèque, expositions, ateliers thématiques, cercle de lecture, club musical...).



LA GRATUITÉ ? UNE MESURE QUI PAIE !

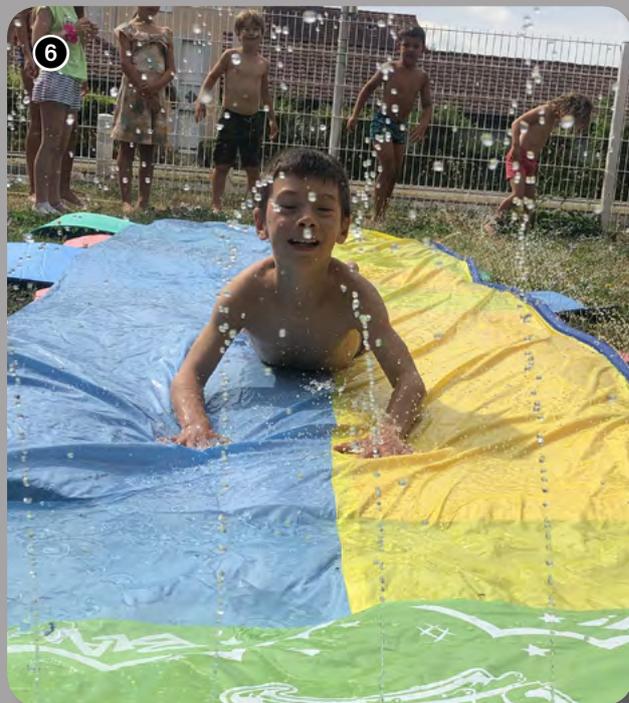
« L'adoption unanime de cet accès gratuit de la médiathèque pour les Sassenageois à compter du 1^{er} septembre est l'illustration parfaite de cette conviction forte, partagée au sein du conseil municipal, que par cette croisée des chemins qu'elle explore, la médiathèque est un lieu culturel de proximité par excellence, et qu'à cet égard, elle revêt une dimension sociale et culturelle précieuse.

Concrètement, cette mesure est une invitation, que nous lançons à tous les Sassenageois, à être curieux, à venir pousser la porte de l'Ellipse pour rencontrer l'équipe, à s'asseoir paisiblement dans les fauteuils pour parcourir quelques pages d'un livre... Bref, elle est la clé de cette ambition majeure, que nous portons, de faire de cet équipement un espace ouvert, un lieu de vie où il fait bon passer du temps.

Cette gratuité est un choix politique clair au service de l'éducation culturelle, de l'ouverture aux autres, à la connaissance, au plaisir de s'évader et de s'enrichir... Et en la matière, nous sommes tous clairement convaincus qu'elle est payante, notamment sur le terrain du bien vivre ensemble. »







Crédit photos : UNG Bory



Ça s'est passé récemment...

1 à **3** Vacances dans les centres de loisirs **4** CroQ'été de la médiathèque l'Ellipse, parc de l'Ovalie, mercredi 15 juillet **5** Jeux m'aère (animations estivales de l'Espace Familles), semaine du 20 juillet **6** Jeux m'défoule (animations estivales de l'Espace Familles), semaine du 20 juillet **7** « 12° toute l'année » (animation son et lumière) par l'association Six Seaux, grotte les Caves, vendredi 25 et samedi 26 juillet **8** et **9** Intervention des pompiers sur un feu de broussailles en bordure de route à proximité du château ; une fois le feu maîtrisé, un jeune Sassenageois leur a prêté main-forte, jeudi 6 août.

Un budget 2020 à toute épreuve



BUDGET PRIMITIF 2020

Fonctionnement :
19 376 585 €

Investissement :
6 232 911 €

Total :
25 609 496 €

2020... Une année singulière à bien des égards ! Du fait de la tenue des élections municipales dans un premier temps, mais également de la pandémie mondiale qui a plongé le pays dans une situation inédite et un confinement de deux mois.

Alors que la France a vu son PIB croître de 1,3 % en 2019, la crise sanitaire semble présager une baisse de 8,2 % pour l'année⁽¹⁾, risquant de plonger le pays dans une importante récession. C'est dans ce contexte particulier que le budget communal a été conçu malgré un calendrier chamboulé.

Si l'élaboration du budget primitif 2020 s'est déroulée « normalement » jusqu'au 10 février, date à laquelle les orientations

politiques et budgétaires souhaitées par le maire et sa majorité ont été débattues en conseil municipal, il a ensuite fallu s'adapter. Il a été décidé de ne pas voter le budget 2020 avant les élections municipales pour laisser ainsi la possibilité à l'équipe élue de le modifier et de le voter avant le 30 avril, date butoir habituelle les années d'élection, puis avant le 31 juillet compte tenu du contexte et de la tenue du second tour le 28 juin. Zoom donc sur ce budget primitif 2020 présenté et adopté lors de la séance du conseil municipal du 10 juillet.

⁽¹⁾ source fr.statista.com, prévisions du taux d'évolution du PIB 2019-2021 suite à l'apparition de l'épidémie.

Traverser la crise et s'adapter

Un calendrier bousculé

Le budget des communes a subi les conséquences de la situation inédite et exceptionnelle causée par la pandémie de Covid-19. Le Parlement a donc adopté en mars une loi⁽¹⁾ touchant notamment au fonctionnement des collectivités territoriales pour plus de souplesse.

Ainsi, les différents décrets et ordonnances du gouvernement pendant le confinement ont reporté la date butoir du vote du budget au 31 juillet, et ont permis à la Ville d'engager les dépenses d'investissement à hauteur de celles de l'année dernière, au lieu du quart de celles-ci habituellement autorisé, pour ne pas pénaliser et paralyser son fonctionnement.

(1) publiée au journal officiel du 24 mars 2020, et complétée par l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020

Un impact en cours d'évaluation

Le budget a été travaillé et construit avant la crise sanitaire. Il ne tient donc pas compte de l'impact de celle-ci sur les finances de la Ville.

En effet, il est à prévoir des charges supplémentaires pour l'équipement spécifique des locaux, l'achat de produits d'entretien, de masques, de gel hydro-alcoolique... La Ville a également perçu moins de recettes puisque les services municipaux ont été fermés durant la période de confinement. A contrario, elle a supporté moins de charges.

L'ensemble de ces éléments est précisément en train d'être analysé, et pourra éventuellement nécessiter des ajustements du budget par voie de décision modificative en conseil municipal.

EN BREF

Petit lexique budgétaire pour mieux comprendre

Le budget primitif est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice.

Le compte administratif d'une collectivité est un document élaboré et présenté au conseil municipal pour approbation. Celui-ci retrace toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée, et certifie la bonne application du budget primitif et des modifications rectificatives en cours d'année. Ce document est présenté et voté une fois par an par le conseil municipal (généralement au mois de mars). À Sassenage, c'est lors de cette même séance que le budget primitif est également soumis au vote.

Quelques chiffres

+ de 3 500 000 euros d'investissement

→ **1 000 000 €** au titre des chantiers engagés en 2019 dont restant à réaliser : **250 000 €** de travaux de mise en accessibilité des bâtiments, **180 000 €** pour la sécurisation de la Falaise (reconstruction du merlon) et **160 000 €** pour la mise en œuvre de la vidéoprévention (phase 1)

→ **200 000 €** d'investissements récurrents (éclairage public partenariat Citéos, délégation de service public crèche Le Jardin de Mélusine...)

→ **2 300 000 €** d'investissements nouveaux, soit près de 77 % d'investissements supplémentaires par rapport à 2019

868 440 €
de subventions allouées
au CCAS, à la crèche Le Jardin
de Mélusine, aux écoles et
aux associations...

Stabilité de la fiscalité locale
**Pas d'augmentation de la part
communale** de la taxe foncière ni
de la taxe d'habitation

Les enjeux annoncés

- Mener une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement
- Continuer les investissements nécessaires sans recourir à l'emprunt
 - Poursuivre le désendettement
- Sécuriser les financements des investissements à travers l'obtention de subventions
 - Poursuivre l'engagement de Sassenage dans la transition énergétique

Un budget ambitieux malgré la part d'imprévisible

Les investissements 2020

C'est une enveloppe de 3,5 millions d'euros qui est cette année consacrée aux investissements, avec 2,3 millions d'euros d'investissements nouveaux, mais aussi 1 million permettant de solder les chantiers engagés en 2019, et 200 000 euros d'investissements récurrents tels que le PPP (partenariat public privé) Citéo et la DSP (délégation de service public) pour la crèche Le Jardin de Mélusine.

LES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX DANS LE « DÉTAIL »

- Travaux dans les bâtiments administratifs, techniques, culturels, sportifs : **650 000 €**
- Plan école (réhabilitation et rénovation) : **420 000 €**
- Mise en accessibilité des bâtiments : **285 000 €**
- Sécurisation et aménagement des espaces publics : **240 000 €**
- Espaces verts, aménagement parcs et jardins publics : **228 000 €**
- Vidéo prévention (phase 2) : **115 000 €**
- Remplacement de cinq véhicules techniques : **115 000 €**
- Etude préalable pour la voie de contournement : **100 000 €**

Que fait la Ville avec 100 euros ?



De nombreux Sassenageois se posent la question : comment le budget de la Ville est-il ventilé ?

Voici, pour y voir plus clair, une répartition, pour 100 euros, du coût net de revient des politiques publiques.

- 35 euros : services généraux de l'administration
- 16 euros : cadre de vie
- 15 euros : éducation
- 12 euros : culture
- 12 euros : sports et jeunesse
- 10 euros : solidarité

Focus sur les sub'

868 440 €
de subventions allouées

508 000 € au CCAS
94 000 € à la crèche Le jardin de Mélusine (dans le cadre de la délégation de service public),
266 440 € aux associations



69 % des subventions sont allouées aux associations sportives et socioculturelles

“

Maintien du volume de subventions directes versées aux associations existantes, en plus du soutien apporté par la Ville en termes de logistique et de communication

”



Vous avez changé de délégation par rapport au précédent

mandat, et êtes désormais en charge des finances et de la prévention. Comment abordez-vous précisément ce nouveau périmètre de responsabilité ? Permettez-moi tout d'abord de remercier Monsieur le Maire de m'accorder à nouveau sa confiance sur les questions de prévention, me permettant ainsi

d'apporter mon expertise dans les différents domaines que couvre cette délégation.

Mais revenons à la mission qui vient de m'être confiée : les finances communales. C'est un poste stratégique et transversal, à la croisée de toutes les politiques publiques, et concrètement, sur le terrain, de tous les sujets intéressant notre vie quotidienne à tous, en tant que Sassenageois. Mon parcours professionnel dans une administration va m'aider dans

l'exercice de cette fonction. J'aborde ce nouveau périmètre avec pragmatisme, sens des responsabilités et vigilance, au regard de l'évolution de la conjoncture économique (baisse des ressources et dotations, désengagement de l'État...), qui impose une construction des budgets toujours plus serrée. C'est une délégation support essentielle, et à cet égard, il m'importe de lui garantir une connexion forte avec la réalité du terrain, les besoins et

attentes qui en émergent, en veillant effectivement à ce que la gestion financière ne soit pas perçue comme une finalité, mais bien comme un moyen pour mener notre programme au service de Sassenage et des Sassenageois.

En raison de la crise sanitaire sans précédent qui marque cette année 2020, le vote du budget primitif est intervenu le 10 juillet, et l'exercice budgétaire s'en voit donc raccourci. Selon vous, quel va

être concrètement l'impact de cette situation sur la consommation budgétaire et, de fait, sur le taux de réalisation au terme de l'année ?

Un des grands principes de l'exercice budgétaire est l'annualité, comme l'a rappelé mon prédécesseur, Jérôme Merle, lors de ses interventions pour présenter le compte administratif et le budget au conseil municipal. Les dérogations réglementaires nous ont permis d'accomplir

TROIS QUESTIONS À... DANIEL D'OLIVIER QUINTAS, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX

Stabilité de la fiscalité locale

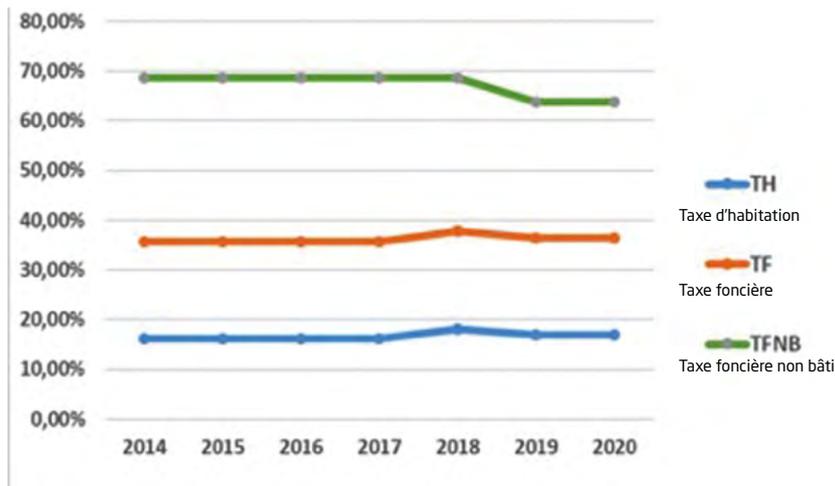
Cette année encore, la Ville a choisi de ne pas « toucher » à la fiscalité locale afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les foyers sassenageois. Ainsi, en complément du gel du taux d'imposition de la taxe d'habitation 2020 au niveau 2019 imposé par l'État dans le cadre de la Loi de finances 2020, la Ville a fait le choix de ne pas utiliser le levier du taux de la taxe foncière.

Le dispositif du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation sur les résidences principales initié en 2018 arrive à son terme cette année puisque 80 % des foyers français les moins aisés ne paieront plus cette taxe. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.

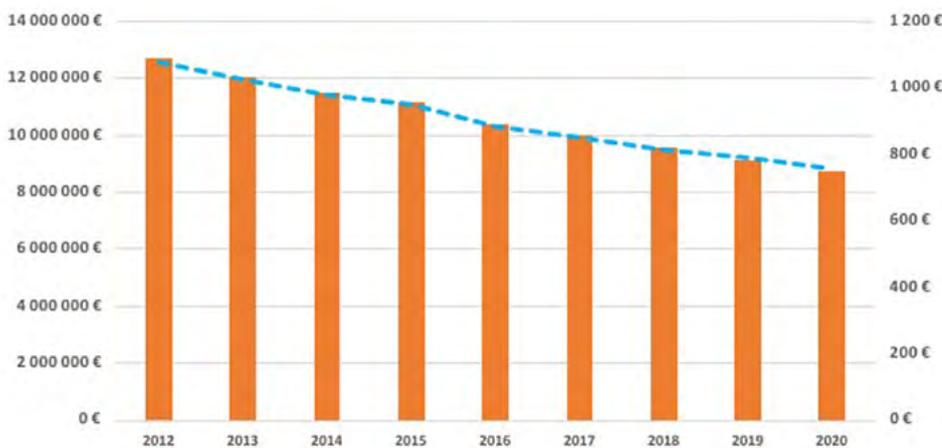
En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation.

Malgré la perte d'autonomie financière pour la Ville avec cette réforme sur la fiscalité, des modalités complexes de compensation de cette recette importante sont prévues par l'État.

Evolution de la part communale



Le désendettement communal se poursuit



Capital restant dû au 31/12/2019 : 9 141 812 €

“

Pas de recours à l'emprunt depuis 13 ans

”

INFORMATIONS FINANCIÈRES : RATIOS 2019

	2019 (11 577 hab.)	Moyenne strate (2018)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 184 €	1 087 €
Produits des impositions/population	816 €	574 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 377 €	1 284 €
Dépenses d'équipement brut/population	157 €	310 €
Encours de la dette/population	790 €	886 €
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)/population	16 €	176 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	64 %	59 %
Dépenses de fonctionnement et remb. dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89 %	92 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	11 %	24 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	57 %	69 %

FINANCES ET À LA PRÉVENTION

l'engagement de dépenses en investissement et en fonctionnement, et de pouvoir ainsi accompagner le système économique grandement paralysé. La crise sanitaire a bien entendu un impact financier sur notre budget.

Sur ce point, nous allons évidemment procéder à un chiffrage afin d'en mesurer les effets, et nous adapter. Malgré ce bouleversement du calendrier budgétaire, et ses conséquences en termes de

réalisation, les services municipaux gardent le cap avec, comme objectif, d'effectuer l'ensemble des engagements ; le but étant de limiter, tant que faire se peut, reports de crédits et autres restes à réaliser sur le budget 2021.

Enfin, quels sont les éléments marquants de ce budget primitif 2020 ?

Indéniablement, c'est tout d'abord la stabilité de la fiscalité directe locale : après la baisse

des taux communaux votée l'année dernière, pas d'augmentation cette année. Ce budget primitif 2020 peut globalement se prévaloir d'une stratégie financière adaptée et cohérente par rapport au contexte économique global, comme aux besoins des Sassenageois. Il est guidé par des principes de prudence et de priorités. L'urgence environnementale et climatique est d'ailleurs un axe prioritaire de notre programme. Elle est au

cœur des enjeux sociétaux, et c'est une préoccupation majeure que nous partageons avec les Sassenageois. C'est un véritable défi citoyen, et nous sommes déterminés à poursuivre notre action pour continuer à le relever collectivement, sur tous les terrains...

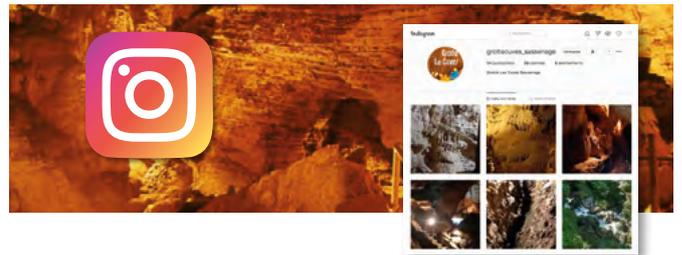
Dans un registre plus technique, nous attendons que la Cour de cassation se prononce dans le cadre du contentieux « prêt toxique » qui nous oppose à Dexia (NDLR : la banque s'est

pourvue en cassation suite à la décision rendue par la Cour d'appel de Versailles en octobre 2018, favorable à la Ville). Pour terminer, je dirais que les actions qui seront menées sur cet exercice budgétaire 2020 mettront en œuvre un service public de proximité moderne et adapté aux besoins de tous, en réponse aux attentes exprimées par les Sassenageois, et donc dans le respect de nos engagements.

Les Cuves sont sur Instagram !

Abonnez-vous dès à présent au compte officiel grottecuves_sassenage pour en prendre plein les yeux avec les superbes photos du site et des alentours postées régulièrement.

De votre côté, n'hésitez pas à mettre en avant vos talents de photographe en nous identifiant sur vos plus belles photos prises lors de votre visite ! Vous pouvez également accompagner vos publications du hashtag #lescuvesdesassenage.



Reprise des permanences emploi

Les permanences de la conseillère emploi tout public de la Maison de l'emploi (auparavant nommée Mipe) reprennent en septembre, les mardis après-midi, au CCAS.

Vous pourrez être reçu(e) sur rendez-vous les 8 et 12 septembre, les 6 et 13 octobre, les 3 et 24 novembre, et les 8 et 15 décembre, aux créneaux horaires suivants : 14h, 14h45, 15h30 et 16h15 (durée 30 minutes).

Les rendez-vous se prennent auprès du CCAS : 04 76 26 34 90.

En cas de pollution...



Lundi 27 juillet, une pollution de la Petite Saône, visiblement aux hydrocarbures, nous était signalée par des Sassenageois via la page Facebook de la Ville. Merci à la communauté pour sa vigilance !

Si vous constatez à nouveau ce type de pollution, sachez que c'est le service Régies eau assainissement de Grenoble-Alpes Métropole qui est compétent pour identifier un évènement de ce type et en découvrir la source. Il convient alors de contacter ce service au 04 76 59 58 17 dans les plus brefs délais. En cas de signalement en dehors des horaires classiques de bureau, un numéro spécifique sera communiqué via le répondeur ; histoire de ne pas perdre de temps, précieusement en effet pour limiter au maximum l'impact de la pollution sur la faune et la flore. Une fois prévenu, le service Régies eau assainissement de Grenoble-Alpes Métropole se rend sur les lieux rapidement afin de pouvoir réaliser une enquête et déclencher une intervention.

Entraide professionnelle et générationnelle

Cadres Seniors Bénévoles (CSB) est une association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leurs expériences et leurs disponibilités au service des PME de notre région. Ils peuvent intervenir auprès :

- Des dirigeants d'entreprise ou d'associations, en offrant l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés tels que la gestion de projets industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing, les ressources humaines...

- Des porteurs de projets de création ou de reprise, en apportant un accompagnement sur-mesure pour réussir, allant de l'idée initiale à la réalisation du projet et réunissant toutes les compétences nécessaires, de l'ingénieur au juriste.

- Des étudiants en aidant à la rédaction de CV et de lettre de motivation et en organisant des simulations d'entretien de recrutement.

- Des cadres en reconversion ou en recherche d'emploi (accompagnement personnalisé).

Que vous apparteniez à l'une de ces catégories et que vous ayez besoin d'être soutenu(e), ou que vous soyez un cadre à la retraite avec un peu de temps et l'envie de faire bénéficier de votre expérience aux plus jeunes, contactez l'association !

CONTACT : YVES ROULET, 04 76 04 76 54,
CADRES.SENIORS.BENEVOLES@GMAIL.COM
OU WWW.CADRES-SENIORS.COM.



Le nouveau Guide en approche !

Avec ce Sassenage en pages de septembre, vous avez découvert également dans votre boîte à lettres le Guide des loisirs et des activités associatives 2020/2021! De quoi vous laisser le temps de choisir l'activité qui vous accompagnera cette année avant le traditionnel Forum des loisirs et des activités associatives prévu samedi 5 septembre à la halle des sports Jeannie Longo.



RÉSERVÉ
AUX SASSENAGEOIS(ES)
DE PLUS DE 70 ANS

QUESTIONNAIRE

Repas ou colis de Noël ?

Comme chaque année à la même époque, le CCAS sollicite les Sassenageois en âge de bénéficier des actions festives qu'il organise pour Noël, les invitant en effet à choisir entre le repas dansant à partager au gymnase des Pies, et le panier gourmand distribué à domicile. Pour 2020 aussi, l'habituel courrier postal est remplacé par ce questionnaire.

De quoi s'inscrire dans une démarche durable et économique, tout en garantissant le même service et la même bonne humeur en fin d'année !

Si vous habitez Sassenage et que vous êtes âgé(e) d'au moins 70 ans⁽¹⁾, ce questionnaire est pour vous, et à retourner au CCAS impérativement avant **vendredi 23 octobre 2020.**

(1) année de naissance antérieure ou égale à 1950. Si par ailleurs vous êtes installé(e) récemment sur la commune et que vous n'êtes pas encore recensé(e) auprès du CCAS, merci de joindre à ce questionnaire une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Au choix :

• PANIER GOURMAND

Distribué à domicile samedi 5 décembre entre 9h et 12h par les élus de la Ville et l'équipe du CCAS.

• REPAS DANSANT

Organisé mercredi 9 décembre à partir de 12h au gymnase des Pies.

IMPORTANT

Les conjoints de moins de 70 ans souhaitant participer au repas peuvent s'inscrire moyennant une participation de 32 €. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée au CCAS.



Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
.....
.....
Etage :	Etage :
Code résidence ou bâtiment* :	Code résidence ou bâtiment* :
N° de téléphone :	N° de téléphone :

* à défaut, si vous choisissez le colis, vous risquez de devoir le récupérer au CCAS

Je souhaite :

- PANIER GOURMAND
- REPAS DANSANT

Je souhaite :

- PANIER GOURMAND
- REPAS DANSANT



Dans un souci d'organisation, merci d'avoir la gentillesse de retourner le présent questionnaire à l'accueil du CCAS, 1 avenue de Valence, avant **vendredi 23 octobre 2020.** Aucune inscription en dehors de ce délai ne pourra être prise en compte et tout délai non respecté ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation.

CONTACT
CCAS • 1, avenue de Valence
04 76 26 34 90

Travaux d'écoles

Qu'ils soient réalisés par la régie technique ou par des entreprises privés, les travaux de l'été sont nombreux dans les écoles. Normal ! L'absence des enfants — toutefois partielle puisque trois des écoles de la ville accueillent des centres de loisirs — permet de les réaliser en toute quiétude.

Ecole Hameau du Château : installation de menuiseries, reprise de peinture dans certaines classes, et installation d'une CTA (centrale de traitement d'air) dans une classe.

Ecole Rivoire de la Dame : changement de menuiseries et de stores dans plusieurs classes.

Ecole Vercors : réfection de peinture dans des sanitaires et la salle de musique.

Par ailleurs, d'importants travaux ont débuté côté Vercors Furon afin de permettre la réalisation de l'ascenseur ; des travaux rendus obligatoires pour la mise en accessibilité des bâtiments. En parallèle, modification du réseau de chauffage pour l'installation dudit ascenseur.

Ecole des Pies : changement des menuiseries de plusieurs classes. Travaux sur le réseau intérieur des bâtiments élémentaire et

maternelle, ainsi que sur le réseau d'eau potable. Mise en place d'un système spécifique de débouage et changement de l'armoire électrique afin de sécuriser le réseau. Fin des travaux prévue pour les vacances de la Toussaint.

À noter qu'en fonction du calendrier, certaines menuiseries pourront être changées les mercredis de septembre et octobre.

Par ailleurs, les cours des écoles accueillant les centres de loisirs cet été ont été dotées de brumisateurs. Des systèmes très appréciés de tous qui ont pu faire baisser la température ressentie de six degrés ! Face à ce succès, c'est l'ensemble des cours d'écoles qui pourra bénéficier de ces installations en temps de canicule, que ce soit pour les centres aérés ou durant le temps scolaire ou périscolaire.

Enfin, courant septembre, les écoles seront dotées de défibrillateurs.

Leur pose est toutefois reportée à la rentrée des classes afin de déterminer en accord avec les directeurs les emplacements les plus pertinents.



Tout savoir sur l'A480

Les travaux de l'A480 se poursuivent et apportent leur lot de désagrèments aux automobilistes. Le pont de Catane est notamment fermé à la circulation automobile depuis le 20 juillet, et normalement jusqu'au 18 septembre.

Par ailleurs, pour rappel, Area annonce au 25 août, l'interdiction de l'accès à la bretelle d'autoroute par le rond-point en venant de la Presqu'île de Grenoble, pendant cinq semaines. A partir du 8 septembre, la portion RD 531 de Sassenage vers la Presqu'île devrait par ailleurs être bloquée pendant trois semaines.

Si vous souhaitez suivre l'avancement des travaux pour obtenir toutes les informations sur les fermetures/ouvertures de bretelles et portions d'autoroute, vous pouvez consulter le site A480rondeau.fr. Vous avez également la possibilité de vous inscrire à un service de notifications afin de recevoir en temps réel les actualités informations sur ces travaux.

Remise à neuf du skate park

Un des modules du skate park, situé au complexe sportif des Iles, était très abîmé. Il a donc été changé, ainsi que l'ensemble des structures de glisse sur les autres modules.



Du côté des tout-petits...

Le multi-accueil ainsi que le RAM (relais assistant maternel) font l'objet d'un entretien courant annuel. À noter toutefois qu'un climatiseur sera mis en place au RAM courant septembre.

... Et de la gendarmerie

Les deux bâtiments de logements de la gendarmerie vont faire l'objet d'importants travaux qui devraient durer entre cinq et six mois. Il s'agit de l'épilogue de douze années de procédure en garantie décennale qui donne lieu à un renforcement et à une réfection complète de la façade, ainsi que d'une reprise des sols fissurés de certains appartements.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES ?



1 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIGNALLEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALLEMENT-AMBROISIE.FR



2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALLEMENT-AMBROISIE.FR

3 VOTRE SIGNALLEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE ET ÉLIMINE L'AMBROISIE



L'Espace Familles fait sa rentrée

Le contexte sanitaire du moment ne permet pas vraiment de prévoir ce qu'il sera possible de faire ou pas en termes d'animation à la rentrée. Néanmoins, certains ateliers organisés par l'Espace Familles reprendront en septembre. Attention, si vous souhaitez participer, vous devez impérativement appeler l'Espace Familles en amont pour vous inscrire et vous renseigner sur le protocole sanitaire en vigueur au moment de l'animation.

De fil en aiguille

Atelier d'échange de savoirs autour de la couture

Le lundi, de 9h à 11h30 (sauf vacances scolaires)
Sur inscription. Participation : 10,30 € (adhésion annuelle)

Reprise lundi 7 septembre

Atelier Scrabble Duplicate

Une variante du traditionnel jeu de scrabble dans laquelle les joueurs ont chacun les mêmes lettres

Le mardi, de 14h à 16h30 (sauf vacances scolaires)
Sur inscription. Participation : 10,30 € (adhésion annuelle)

Reprise mardi 8 septembre

Les Ateliers des Arts

Ateliers parents enfants à réaliser ensemble à partir de 5 ans

Deux mercredis par mois de 14h à 16h (salle de l'Espace Familles). Sur inscription, nombre de place limité.
Participation : 1,50 € la séance

Prochains rendez-vous : 16 et 30 septembre

Pause café

Pour partager vos envies, vos idées, et construire ensemble des projets autour d'un thé, d'un café...

Un jeudi par mois, de 9h à 11h
Participation : 1 € par personne

Prochains rendez-vous : 3 septembre, 1^{er} octobre

Pause gourmande

Cuisine, échanges de recettes et dégustation
Le jeudi de 14h à 16h

Sur inscription. Participation : 1,50 € par personne par séance

Prochains rendez-vous : 17 septembre et 1^{er} octobre

Remue-méninges

Activités stimulantes pour la mémoire, l'attention, le raisonnement

Le vendredi, de 14h à 15h30 (sauf vacances scolaires)
Sur inscription. Participation : 10,30 € (adhésion annuelle)

Reprise vendredi 11 septembre

MAIS AUSSI...

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « La Douce Heure »

Le vendredi (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 dans les locaux du RAM, 1 rue des Blondes
En accès libre, ce lieu de parentalité est destiné aux enfants jusqu'à six ans et à leurs parents, ainsi qu'aux femmes enceintes et grands-parents. Dans un espace propice au jeu, l'enfant fait des rencontres, découvre la notion de partage, se confronte aux règles...

Pour les adultes accompagnateurs, ce lieu permet d'exprimer des questions, de trouver des réponses, et de partager des idées. C'est un lieu d'écoute, d'échange et de parole.

Prochains rendez-vous : 4, 11, 18, 25 septembre et 2 octobre

La ludothèque

L'accueil sur place reste fermé jusqu'à nouvel ordre en raison de la crise sanitaire. Le drive pour le prêt de jeux est maintenu.

Pour réserver des jeux, consulter le site myludo.fr ou contacter la ludothèque : ludotheque@sassenage.fr.

ET...

Soirée jeux familiale

Enfants à partir de 6 ans

Possibilité de se restaurer sur place en ramenant un plat sucré ou salé.

Sur inscription. Participation : 1,50 € par personne

Vendredi 2 octobre à partir de 19h30.

L'Espace Familles mène encore bien d'autres actions, alors si vous ne connaissez pas encore cet espace de vie sociale, n'hésitez pas à venir le découvrir !

CONTACT : ESPACE FAMILLES, 1 AVENUE DE VALENCE, 04 76 26 34 90.



En septembre au Théâtre en Rond...

CHANSONS HUMORISTIQUES
SURVOLTÉES!
Les Swingirls

COMPLET

Jeudi et vendredi
10/11
septembre
20h30

Théâtre en Rond

CHANSONS HUMORISTIQUES
CATCH IMPRO
ADL Productions

COMPLET

Samedi
19
septembre
20h30

Théâtre en Rond

TANGUY PASTUREAU
N'EST PAS CÉLÈBRE

TANGUY MALTRAITE L'INFO FRANCE INTER
1^{ERE} FOIS SUR SCÈNE !

Samedi **3** octobre
à 20h30
À partir de 14 ans • Tarif: 26€ / Réduit: 23€

Théâtre en Rond

INFOS ET BILLETTERIE : MALLE POSTE,
04 76 27 85 30 OU INFO@THEATRE-EN-ROND.FR

Prime Covid.

En vertu du décret n°2020- 570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les agents de la Ville mobilisés sur le terrain pendant la crise sanitaire (période du 18 mars au 10 mai inclus) voient leurs efforts salués et reconnus.

Le conseil municipal valide en effet de verser « une prime exceptionnelle aux agents fonctionnaires titulaires et aux contractuels de droit public à temps

complet et à temps non complet », et en fixe les conditions d'octroi comme suit : 30 € par journée complète de service, ou 15 € par demi-journée de service au titre du plan de continuité d'activité en présentiel obligatoire, avec un montant global et maximum fixé à 1000 €. Le versement de cette prime interviendra sur les traitements de septembre des agents concernés, voire d'octobre.

Unanimité



Indemnités du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

Le taux de l'indemnité de fonction du maire est fixé de droit à 65 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Celui de l'indemnité de fonction d'un adjoint est quant à lui fixé à 27,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, et dans les communes de moins de 100 000 habitants, les conseillers municipaux titulaires d'une délégation de fonction peuvent bénéficier également d'indemnités de fonction au titre de cette délégation, toujours dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale.

Calculée sur la base du montant des indemnités maximales susceptibles d'être

allouées au maire et aux adjoints réellement en exercice, cette enveloppe est, pour Sassenage, de 12 154,33 € par mois (65 % de l'indice brut 1027 + 9 x 27,50 % de l'indice brut 1027).

De façon à répartir plus largement cette enveloppe indemnitaire globale, le maire, Christian Coigné, a fait part de sa volonté de percevoir un taux inférieur à celui prévu par la loi pour la fonction de maire, à savoir, 10,28 % contre les 65 % possibles, soit une indemnité mensuelle de 400 € bruts, contre les 2528 € bruts autorisés.

Sur la base de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale (indice brut 1027 et IM 830), les autres taux retenus sont : pour les adjoints au maire, 21,86 %, soit une indemnité mensuelle de 850 € bruts ; pour les adjoints au maire délégués et indemnités dans

d'autres instances, 10,28 % (400 € bruts mensuels) ; pour les conseillers municipaux délégués aux finances et à la prévention, ainsi qu'au patrimoine, aux bâtiments, aux travaux et aux mobilités, 21,86 % (850 € bruts mensuels) ; pour les conseillers municipaux auxquels le maire a délégué une partie de ses fonctions, non rattachés à un adjoint et indemnités dans d'autres instances, 10,28 % (400 € bruts mensuels) ; pour les conseillers municipaux auxquels le maire a délégué une partie de ses fonctions, et rattachés à un adjoint, 4,76 % (185 € bruts mensuels). Ces indemnités seront versées mensuellement, et suivront l'évolution des traitements appliqués aux fonctionnaires.

Unanimité

Projets pédagogiques, sorties scolaires, fêtes de fin d'année, activités culturelles.

En écho à la demande des représentants des parents d'élèves et des enseignants, lors des différents conseils d'école, de disposer d'une somme supplémentaire pour organiser des sorties scolaires, mais aussi une fête de fin d'année, il est décidé d'allouer 800 € à chaque coopérative scolaire pour l'organisation desdites sorties, soit une enveloppe globale de 5600 € (800 € x 7 écoles),

La somme jusqu'à présent consacrée à l'achat de goûters de Noël est quant à elle désormais affectée à l'organisation d'une fête de fin d'année dans chaque école, sur la base de 3,60 €/élève (base effectifs scolaires 2019 - 2020 au 1^{er} décembre 2019, soit 1032 élèves au total, et un montant global de 3715,20 €, dont la répartition figure dans la délibération).

Comme pour l'année scolaire précédente, l'enveloppe dédiée aux projets pédagogiques organisés par les enseignants est maintenue, à raison de 9,69 €/élève, pour un montant total de 10 000 € (répartition par coopérative scolaire là aussi précisée dans la délibération).

Enfin, il est rappelé que les projets transmis au service scolaire en début d'année scolaire doivent être réalisés dans l'année scolaire

en cours, et une copie de la facture du projet doit par ailleurs être communiquée à l'issue de sa réalisation.

Unanimité

Enfin, la Ville alloue aux coopératives scolaires la somme de 7967 € correspondant à des activités culturelles pour l'année scolaire 2019/2020, sur la base de 8 €/enfant ne bénéficiant pas des sorties de ski de fond (743 enfants), et de 7 €/enfant bénéficiant des sorties de ski de fond (289 enfants). La répartition entre les différentes coopératives scolaires figure dans la délibération afférente.

Le conseil municipal valide également l'attribution d'une subvention de 150 € aux délégués départementaux de l'Education Nationale pour l'année 2020.

Unanimité

NB : la Ville verse à l'association Environnement Nature Sassenage, en complément de sa subvention annuelle de fonctionnement, la somme de 7100 € spécifiquement dédiée au financement des animations qu'elle assure auprès des enfants sur le temps scolaire.

10 juillet 2020

Représentations à foison.

En début de mandat, il convient de procéder aux désignations des représentants de la Ville dans divers organismes, collectivités et autres instances ; lesquelles ont été effectuées comme suit :

- **Sird (syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac).** M'hamed Benharouga, Nathalie Levrat, Marie Frédérique Di Raffaele, Sylvie Genin-Lomier (suppléante). 5 pour, 8 abstentions
- **Société publique locale Eaux de Grenoble-Alpes.** Daniel D'Olivier Quintas. 25 pour, 8 abstentions
- **Agence locale de l'énergie et du climat de la Grande Région grenobloise.** Jérôme Boetti di Castano. 25 pour, 8 abstentions
- **Société Publique Locale (SPL) Isère Aménagement.** Jean-Pierre Serrailier. 23 pour, 8 abstentions, Christian Coigné ne prend pas part au vote
- **Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI).** Hervé Madinier (titulaire), Jean-Pierre Ravetto (suppléant). 25 pour, 8 abstentions
- **Parc naturel régional du Vercors.**

Jérôme Boetti di Castano (titulaire), Benjamin Torelli (suppléant).

25 pour, 8 abstentions

• **Conseils des écoles.** Gaëlle Nicolas, Francette Gierczak, Assunta Rosin-Bedin, Brigitte Gallo, en plus du maire ou de son représentant.

25 pour, 8 abstentions

• **Collège Fleming.** M'Hamed Benharouga (titulaire), Gaëlle Nicolas (suppléante).

25 pour, 8 abstentions

• **Lycée Roger Deschaux.** Marie-Frédérique Di Raffaele (titulaire), Gaëlle Nicolas (suppléante).

25 pour, 8 abstentions

• **Conservatoire d'espaces naturels Isère Avenir.** Jean-Philippe Veau (titulaire), Jérôme Boetti di Castano (suppléant).

25 pour, 8 abstentions

• **Pompes Funèbres Intercommunales.** Jérôme Merle (titulaire), Jean-Pierre Ravetto (suppléant).

25 pour, 8 abstentions

• **Commission d'appel d'offres de la Ville.** Titulaires : Christine Durand, Daniel D'Olivier Quintas, Jean-Pierre Serrailier, Jean-Pierre Ravetto, Vincent Poher.

Suppléants : Jérôme Boetti di Castano, Hervé Madinier, Jérôme Giachino, M'hamed Benharouga, Rafaël Laboissière. Président de droit : le Maire.

Unanimité

• **CCAS de Sassenage.** Mylène Gourgand, Assunta Rosin-Bedin, Francette Gierczak, Daphné David, Nathalie Levrat, Marie-Laure Mayoud. En plus de ces membres élus du conseil municipal, le conseil d'administration du CCAS est composé, en nombre égal, de personnes issues de la société civile qualifiées dans le secteur de l'action sociale ; lesquelles sont nommées par le Maire.

Unanimité

Don de chaises à Emmaüs.

Le conseil municipal valide le don, à Emmaüs, des 26 chaises d'accueil remplacées à la médiathèque l'Ellipse, mais encore utilisables et en bon état bien qu'ayant dépassé leur date d'amortissement.

Unanimité

Covid-19 au multi-accueil : actions, réactions et bonnes nouvelles

La fermeture estivale de la structure petite enfance « Les lucioles » était calée du 7 au 30 août, mais c'était sans compter sur la Covid-19 qui l'a précipitée...

Samedi 1^{er} août en fin de journée, une (mauvaise) nouvelle tombe : un cas de Covid-19 est confirmé dans l'équipe.

Dimanche 2 août, dès la première heure, les familles des enfants fréquentant l'équipement sont mises au courant, comme de la décision de fermeture, dès lundi 3 août, prise par la Ville par principe de précaution. Une actualité bien évidemment partagée également avec l'ensemble de l'équipe.

L'Agence régionale de santé (ARS) et la préfecture sont aussi immédiatement informées.

La Ville et l'autorité sanitaire assurent conjointement le suivi et la gestion de la situation, et gardent le contact avec les familles.

Un risque de contamination négligeable

Si ce cas confirmé de Covid-19 est forcément cause d'inquiétude pour tout le monde, l'ARS se montre cependant rapidement rassurante, qualifiant le risque de

contamination « négligeable » du fait de l'observation rigoureuse, par l'ensemble des agents du multi-accueil, d'un protocole sanitaire strict (désinfection des mains, port de gants et de masque pour tous les temps passés dans les groupes d'enfants, et dans les locaux de la structure, y compris les circulations). Une information que la Ville ne manque pas de relayer dès lundi 3 août, prioritairement aux familles⁽¹⁾.

Le lendemain, la Ville leur adresse in extenso le message de l'ARS soulignant précisément : « Les mesures de prévention mises en place au sein de la crèche ont permis à votre enfant de ne pas avoir de contacts à risque de transmission avec le cas ».

Des tests négatifs pour toute l'équipe

Enfin, au regard des délais d'incubation et de pertinence pour que les résultats de tests soient fiables, la Ville revient vendredi 7 août vers les familles pour faire un point de situation de fin de semaine. Et les informations sont rassurantes à l'échelle de l'équipe de la structure puisque l'agent confirmée Covid-19 se porte bien et ne présente aucun symptôme, et que le résultat des tests est négatif pour tous les

agents. Dans ce même message, la Ville informe aussi les familles qu'elle se permettra de les contacter en début de semaine pour prendre des nouvelles des enfants, et pour échanger de vive voix sur la situation. Elle leur indique en outre que le nettoyage et la désinfection intégrale des locaux sont bien évidemment prévus en vue de la réouverture de l'équipement le 31 août, pour une rentrée sereine assurée à tous (enfants, parents, agents).

À l'heure où ce Sassenage en pages part à l'impression, toutes les familles ont été appelées⁽²⁾, les nouvelles des enfants sont bonnes, et le multi-accueil entre dans sa période « normale » de congés d'été.

(1) À chaque point de situation, priorité a été donnée à l'information des familles, avant relais au grand public (création d'une rubrique dédiée en Une du site internet, page facebook de la Ville).

(2) Plus des trois quarts des familles ont été eues directement en ligne. Un message a été laissé aux autres, les invitant à rappeler pour donner des nouvelles de leur(s) enfant(s). Les retours obtenus directement font tous état d'enfants en pleine forme.

PASS'SPORT CULTURE 2020/2021

Depuis 2011, et pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle sassenageoise, la Ville donne un coup de pouce aux familles :
une remise de 15€ pour l'adhésion de tout enfant sassenageois jusqu'à 10 ans.

Date butoir de retour des dossiers : vendredi 16 octobre 2020.

Partie réservée à l'association

Association :

N° de téléphone :

Adresse du siège social :

Je soussigné(e), président(e), atteste sur l'honneur que l'enfant s'est acquitté du montant de la cotisation demandé (licence incluse).

Montant de la cotisation : (en €)

Cachet de l'association

Signature du président :

Partie à compléter par les parents

Parents :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Portable :

Signature :

Date : / / 2020

Enfant concerné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Pièces à fournir obligatoirement :

- Formulaire rempli et signé
- RIB
- Photocopie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Photocopie du livret de famille (parents et enfant(s))

Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.

Le dossier complet du pass'sport culture et à retourner au centre associatif Saint-Exupéry.
4 bis square de La Libération, 38360 Sassenage

Journées européennes du patrimoine 2020

La grotte les Cuves de Sassenage

Samedi 19 et dimanche 20/09 de 14h à 17h
(fermeture du site à 18h)

Visites guidées

Départs toutes les 30 minutes, entre 14h et 17h.

Des visites « libres comme l'air » pourront être organisées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Quoi qu'il en soit, nous vous invitons à contacter la grotte en amont afin de ne pas vous y rendre pour rien.

Tarif : 2 € ; gratuit pour les moins de 15 ans.

Sur réservation, max 20 personnes par visite ou 5 « tribus » (arrivant ensemble : famille, amis...).

Infos : grottes@sassenage.fr ou 04 76 27 55 37

Château de Sassenage

Dimanche 20/09 de 14h à 17h

« Le parc du château de Sassenage, 350 ans de jardinage »

Exposition temporaire du 17/09/20 au 16/09/21, toute l'année du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Les visiteurs peuvent s'immerger dans l'histoire des jardins tout en cheminant au sein d'une collection végétale particulièrement rare.

Afin de compléter la découverte, un ouvrage spécifique écrit par l'architecte du projet et l'historien jardinier, Jérémy Dupanloup et Jérémy Curt sera présenté lors des Journées européennes du patrimoine (voir détail ci-dessous).

Gratuit, accessible en fauteuil roulant en autonomie.

Plus d'infos : www.chateau-de-sassenage.com ou 04 38 02 12 04.

Église Notre-Dame des Vignes

Dimanche 20/09

À 16h :

Visite commentée de l'église Notre-Dame des Vignes par Claude Muller, historien du Dauphiné

À 18h :

Concert de musique anglaise avec le chœur Vox Clamans et deux musiciens baroques (violon et théorbe) sous la direction de la cheffe de chœur et violoniste Christine Antoine.

Participation aux frais : 8 €.

Port du masque obligatoire.

Infos et réservation : www.notredamedesvignes.com

ou 06 71 04 91 17 (nombre de places limité, réservation conseillée).



En savoir plus sur le parc du Château

Si vous vous intéressez au patrimoine local de la commune, sachez qu'un ouvrage intitulé « Le parc du château de Sassenage. Un témoignage de l'histoire des jardins en Dauphiné » sortira en librairie le 17 septembre. Écrit par Jérémy Dupanloup, architecte du patrimoine, et Jérémie Curt, historien et jardinier, ce livre de la collection « Patrimoine » des Presses universitaires de Grenoble vous permettra d'en apprendre plus sur parc, façonné par ses jardiniers depuis plus de 350 ans... Cet ouvrage sur les jardins fait suite à une première publication parue en 2015 « Le château de Sassenage - Gardien de la mémoire familiale ». Une aubaine pour les amoureux du patrimoine local et des trésors du Dauphiné...



INFOS : PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE, 04 76 29 43 09 OU CONTACT@PUG.FR.

Une mention pour la restauration du parc !

Le jury des Prix aurhalpins du patrimoine s'est réuni le 29 juin dernier et a décerné des prix à différents acteurs du patrimoine de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le château de Sassenage, propriété de la Fondation de France, a été récompensé pour la restauration du parc en obtenant la mention pour la réalisation.

Cette distinction de Patrimoine Aurhalpin et de la région Auvergne-Rhône-Alpes vient couronner cinq ans d'études et travaux.



Tous ensemble contre la mucoviscidose !

L'Union Sportive Sassenageoise de Cyclo Tourisme (USSCT) et la Gymnastique Volontaire Rando de Sassenage (GV) organisent un rallye cyclo et pédestre samedi 26 septembre au profit de l'association Vaincre la mucoviscidose.

Ainsi, à pied ou à vélo, vous pourrez soutenir l'association tout en (re)découvrant le territoire sassenageois. Quatre parcours à vélo (50, 80, 103 ou 106 km) et trois parcours de randonnée pédestre (10,5 km avec 350 m de dénivelé, 12 km avec 400 m de dénivelé, et une course d'orientation de 4 km) seront proposés. Un parcours d'orientation plus simple et adapté aux enfants est prévu en outre autour de l'étang de l'Ovalie.

Que vous décidiez de participer à pied ou à vélo à cette course solidaire, les inscriptions se feront le jour J à la halle des sports Jeannie Longo, mais attention, les heures diffèrent selon le parcours choisi (merci de vous renseigner directement auprès de l'association pour les horaires d'inscription ainsi que pour le protocole en vigueur qui sera mis en place le jour J).

INFOS : USSCT, MARIO CIGNA, 06 28 46 07 85 OU CIGNAM@HOTMAIL.COM.

PARTAGER

Le 19 septembre, on nettoie la ville !

Pour la troisième année consécutive, la Ville s'est inscrite à la journée mondiale de nettoyage de notre planète, qui se déroulera samedi 19 septembre.

Sous l'impulsion de Jérôme Boetti Di Castano, l'adjoint délégué au développement durable, au cadre de vie et à la proximité, Sassenage rejoint donc, cette année encore, ce mouvement éco-citoyen. Alors en ce 19 septembre, vous êtes donc tous invité(e)s à vous mobiliser pour cet événement d'ampleur internationale !

Le rendez-vous est fixé à 8h30 devant le centre associatif Saint-Exupéry. Après un accueil autour d'un café, seront distribués des gants, des masques et des sacs, ainsi que le plan des secteurs à nettoyer : montée et descente des Cuves, Pré des Cuves, le Bourg,

puis cheminement le long du Furon jusqu'au parc de l'Ovalie. Les équipes seront réparties en fonction des secteurs et des possibilités de chacun afin que les plus jeunes et les moins « mobiles » n'aient pas à monter jusqu'aux Cuves par exemple ; l'essentiel étant qu'un maximum de personnes puissent participer à ce grand nettoyage, sans pressions (et dans le respect des gestes barrière!).

A midi, tous les « nettoyeurs(euses) » seront invité(e) pour un pique-nique convivial où chacun pourra apporter un plat à partager dans l'esprit solidaire de cette belle journée (frigo à disposition sur place); la Ville offrira quant à elle les boissons.

INFOS : SERVICE ESPACES VERTS,
04 76 27 48 63.

ON PEUT MOBILISER 1 PERSONNE 1000 FOIS
ON PEUT RAMASSER 1000 DÉCHETS 1 FOIS
MAIS ON NE PEUT PAS RASSEMBLER 1 FOIS 1000 PERSONNES, SI ON PEUT RASS... NON, EUUUH...

La Journée mondiale du nettoyage de notre planète

LE 19 SEPTEMBRE 2020

SAMEDI 19 SEPTEMBRE
DE 8H30 À 12H
RDV DEVANT LE CENTRE ASSOCIATIF SAINT-EXUPÉRY
Infos : service espaces verts, 04 76 27 48 63

À vos baskets !

Que les fans de nature et de sport se réjouissent ! Deux randonnées auront lieu à Sassenage à un mois d'intervalle, en septembre et en octobre.

« Randonnée du Furon »

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Sassenage organise pour la première fois une randonnée tout public et familiale, la « Randonnée du Furon », dimanche 6 septembre. Deux parcours balisés de 8 et 15 km seront proposés, dont la grande majorité sur des sentiers et chemins. L'occasion de profiter du patrimoine naturel communal au pas de course ou en marchant, selon l'envie du moment !



Les inscriptions seront prises sur place, et le départ se fera de la halle des sports Jeannie Longo. Un petit cadeau sera d'ailleurs offert aux 200 premiers inscrits.

À noter également que la prochaine collecte de sang se tiendra jeudi 1^{er} octobre de 16h30 à 19h45 à l'hôtel de ville.

INFOS : « RANDONNÉE DU FURON » PAR L'AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE SASSENAGE (ADSB), DIMANCHE 6 SEPTEMBRE. DÉPARTS LIBRES À 8H ET 9H30, CLÔTURE DU CONTRÔLE D'ARRIVÉE À 12H30. TARIFS : 7€ ADULTES, 3€ ENFANTS.

FACEBOOK : @SASSENAGEDONDUSANG, 06 63 13 55 46,
ADSB.SASSENAGE@GMAIL.COM.

« 42^{ème} Métrorando »

La 42^{ème} Métrorando qui devait avoir lieu à Sassenage le 19 avril mais qui avait été reportée pour cause de pandémie aura finalement lieu dimanche 4 octobre, sous réserve de l'évolution de l'épidémie. Permettant de découvrir — gratuitement — un parcours original dans une ambiance conviviale, la Métrorando proposera, au départ du parc de l'Ovalie, quatre circuits de niveaux différents 5, 8, 7 et 17 km, accessibles aux petits comme aux grands, et encadrés par des bénévoles pour une randonnée en toute sécurité..

INFOS : GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, MÉTRORANDO, 04 57 04 35 98.
HORAIRES INDICATIFS : DE 8H À 17H (SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS).

Bien entendu, le maintien ou l'annulation de ces manifestations sportives ou culturelles sera décidé en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et des conditions sanitaires en vigueur au moment de l'événement.

Prenez date !

Voici les événements associatifs connus au moment où nous mettons sous presse, qui devraient avoir lieu fin août ou en septembre.

Attention, ils pourraient être annulés ou « modifiés » dans leur organisation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour toute information complémentaire (lieu, horaires, inscriptions...), il convient de vous rapprocher directement de l'organisateur. Et en feuilletant ce Sassenage en pages, retrouvez les manifestations organisées par la Ville au mois de septembre...

SAMEDI 29 AOÛT

Concours de pétanque
organisé par l'USS Football
sur le terrain stabilisé
Infos : 504777@laurafont.org.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Brocante de l'USS Basket
sur le terrain stabilisé
Infos : contact.sassenage.basket@gmail.com.

Randonnée du Furon

organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Sassenage
(détail ci-dessus)

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Tournoi de pétanque
organisé par l'USS Basket
Infos : contact.sassenage.basket@gmail.com.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Concours de pétanque
du club de twirling bâton Les Mélusines
sur le terrain stabilisé
Infos : sassenage.ffstwirling@gmail.com.

Tournoi U15 de football

organisé par l'USS Football
au complexe Paul Vieux-Melchior
Infos : 504777@laurafont.org.

C'est reparti pour les deux clubs de la médiathèque !

Mardi 15 septembre de 18h30 à 20h :
reprise du Cercle des Amateurs de Lecture
 Passer un moment convivial autour d'un apéritif littéraire et échanger sur vos lectures (découvertes, coups de cœur, débats...) un mardi par mois, ça vous tente ?
 À 18h30 à la médiathèque, gratuit, sur inscription (10 personnes max).

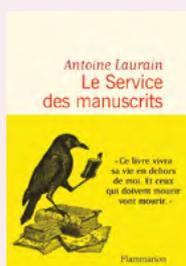
Samedi 19 septembre de 10h à 11h30 :
reprise du Café musical
 Partager vos découvertes musicales autour d'un café à la médiathèque un samedi par mois, ça vous dit ?
 À 10h à la médiathèque, gratuit, sur inscription (10 personnes max).
 N'hésitez pas à venir découvrir ces deux

rendez-vous mensuels. Tous les nouveaux inscrits sont les bienvenus !
 À noter également qu'une vente de livres déclassés aura lieu à la médiathèque l'Ellipse samedi 3 octobre de 9h30 à 13h.

INFOS : 04 76 85 95 55
 OU [HTTPS://MEDIATHEQUE.SASSENAGE.FR](https://mediatheque.sassenage.fr).

Cercle des Amateurs de Lecture : lu et apprécié

Voici les livres sélectionnés par Le Cercle des Amateurs de Lecture depuis le mois de février.



Le service des manuscrits

Antoine Laurain (Flammarion, 2020)
 Violaine Lepage, 44 ans, est l'une des plus célèbres éditrices de Paris. Après un accident d'avion et alors qu'elle sort tout juste du coma, la publication d'un roman intitulé Les fleurs de sucre, écrit par un auteur introuvable, donne à sa vie une nouvelle tournure, en particulier lorsqu'il se retrouve en lice pour le prix Goncourt et que des meurtres similaires à ceux du roman sont commis.

Avis de Josette,

« J'ai passé un bon moment avec ce livre que j'ai lu d'une traite. Le sujet est intéressant, on voit de l'intérieur le fonctionnement d'une maison d'édition (et un cerveau d'éditrice !). Ne pas se fier au titre et à la couverture que je trouve austères, c'est un livre agréable à lire. Raconté avec simplicité et malice, la complexité réside dans l'intrigue et la psychologie des personnages. »



Une joie féroce

Sorj Chalandon (Grasset, 2019)
 Libraire pudique et discrète, Jeanne est brusquement animée par une rébellion intérieure lorsque son médecin lui détecte une tumeur cancéreuse au sein. Métamorphosée, elle découvre alors la véritable liberté, l'urgence de vivre, et goûte à l'ivresse de l'insoumission et de l'illégalité aux côtés de Brigitte, Mélody et Assia.

Avis de Jean-Pierre,

« La maladie soude trois femmes, bientôt une quatrième... Le problème apporté par cette dernière va bouleverser le groupe. Une solution des plus folles, un casse de bijouterie ! La terrible maladie passe au second plan, elles l'oublient toutes... ne pensent qu'au drame vécu par la dernière arrivée, une preuve d'amitié qui transcende la situation terrible de chacune des trois. Vous imaginez la fin ?... A labri sous les palmiers ? Ou en taule ? Je vous invite à lire cette "Joie féroce" pour le savoir ! Un superbe ouvrage. »



La vie dont nous rêvions

Michelle Sacks (Belfond, 2019)
 Sam et Merry, deux jeunes parents, ont quitté Brooklyn pour s'installer en Suède avec leur bébé pour fuir le stress et la pollution. Bien qu'ils mènent une vie en apparence idyllique, Merry est en proie à la dépression et n'éprouve aucun amour pour son enfant. De son côté, Sam se révèle tyrannique et menteur. La situation empire avec l'arrivée de Frances, l'amie de Merry. Premier roman.

Avis de Florence

« Tout pourrait être idéal, mais ça ne l'est pas ! Chacun ment à l'autre ou se ment à soi-même. La nature et la solitude vont révéler la nature profonde des protagonistes. Ce roman explore les rapports humains, l'amour, l'amitié, les traumatismes de l'enfance et donne un huit clos machiavélique. L'auteur nous entraîne dans une spirale où la tension règne et dose parfaitement le suspens au fil des pages. Un premier roman implacable dont la construction est digne des plus grands thrillers psychologiques. »

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Rallye cyclo et pédestre

au profit de « Vaincre la mucoviscidose »
 (détail en page 19)

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE

Animal Expo

au gymnase des Pies, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Entrée : 2 € (gratuit pour les -12 ans)

Infos : ocd38.isere@gmail.com.

DIMANCHE 4 OCTOBRE

42^{ème} Métrorando

à l'Ovalie

(détail en page 20)

« Sa Majesté des mouches »

d'après l'œuvre de William Golding
 organisé par l'association pour la sauvegarde
 et l'animation de l'église Notre-Dame des
 Vignes

Église Notre-Dame des Vignes à 18h

Tarif : 8 €

Port du masque obligatoire, places limitées

Infos : 06 71 04 91 17

ou contact@notredamedesvignes.com.



RÉSIDENCES NEUVES À SASSENAGE

Prestations haut de gamme



DERNIER T4 DISPONIBLE
LIVRAISON IMMÉDIATE

RÉSIDENCE VENDÔME

*Située au sein d'un
domaine doté d'un grand
et magnifique parc*



04 76 15 21 21
TRIGNAT.FR

RÉSIDENCE LE CRESSON D'OR

*Située au centre
du village,
à proximité de la Mairie*

NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium

Libre service 24/7



La vie, avec passion

Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com



point S

Pas de stress, il y a point S!

gonthier frères s.a.

**PLUS DE 50 ANS
AU SERVICE DU PNEUMATIQUE**

1, rue de Chamechaude
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 11 11

131, av. Gabriel Péri
38400 ST MARTIN D'HÈRES
Tél. 04 76 54 36 83

★ DMV CARS ★

Achat, vente,
nettoyage et entretien
des véhicules légers

3, rue du Sornin
38360 SASSENAGE
07 68 72 52 82
07 58 47 78 32

dmvcars38@gmail.com

Depuis 40 ans à votre service
à Sassenage



Atelier mécanique et carrosserie

DELTA GARAGE

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE DE 11H À 18H

Parc Sasso Marconi, Sassenage

21^{ème} FÊTE DE L'AMITIÉ DES C MMUNAUTÉS



GASTRONOMIE, DANSES, DÉFILÉS, MUSIQUES...

AVEC LA PARTICIPATION DES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS CULTURELLES DE L'AGGLOMÉRATION

DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

INFOS : CENTRE ASSOCIATIF SAINT-EXUPÉRY, 04 76 26 50 99

www.sassenage.fr

Saint-Exupéry
Centre associatif - Sassenage


Sassenage
Un choix de vie